



**FRONT  
BRESILIEN  
D'INFORMATION**

40 P. 8019

AVRIL 1971

AN 3 N°4

La dictature militaire au Brésil vient de compléter 7 ans. Au terme de ce septennat, le régime issu du coup d'état d'avril 1964 a consolidé sa main mise sur le pouvoir par un arsenal de lois d'exception. Il n'y a plus place aujourd'hui pour les illusions de retour à la "voie démocratique". Nous sommes loin de discours de prise de fonction du Maréchal Costa e Silva déclarant que "l'exercice de la démocratie est un postulat pour mon gouvernement". Loin aussi de la tentative de "Frente Ampla" de M. Carlos Lacerda qui essayait de regrouper quelques personnalités politiques pour recréer une opposition "démocratique". Et quelle disparité entre les premières déclarations du président Garrastazu Medici qui assure que son but est de faire "un Brésil libre, avec des universités libres, des partis libres, des syndicats libres, un presse libre", et son discours du 30 octobre 1970 où il précise que "il n'a pas l'intention, dans l'immédiat ou dans un proche avenir d'abandonner les pouvoirs exceptionnels que lui a donné la Révolution".

Le peuple brésilien se trouve confronté à une réalité chaque jour plus pénible. La propagande officielle vante le "développement" du pays qui se résume dans les exportations de biens produits par les groupes étrangers, encouragés par le gouvernement militaire. Parallèlement, la grande majorité de la population voit son pouvoir d'achat baisser, sans parler des millions de Nordestins qui meurent de faim dans les "fronts de travail" de la dictature...

Incapable de surmonter ces contradictions, à cause de son caractère anti-national et de son entière soumission à l'impérialisme américain, la dictature recourt systématiquement à la répression comme le moyen le plus efficace de contenir le mécontentement populaire.

La condamnation à mort d'un jeune de 19 ans, la liquidation de révolutionnaires dans les salles de tortures et dans les prisons (cf. les documents supra), ne sont pas des accidents : elles appartiennent à la logique propre de la dictature. Donc, la question n'est pas d'attendre que le régime décide lui-même le retour aux institutions démocratiques, car seule la lutte du peuple brésilien liquidera l'oppression.

#### PEINE DE MORT POUR UN GARÇON DE 19 ANS

La peine de mort, réintroduite dans l'arsenal pénal brésilien par l'acte institutionnel n° 14 du 27 Septembre 1969 (après l'enlèvement de l'ambassadeur américain Burke Elbrick) a été prononcée pour la première fois le 19 Mars 1971 dans la ville de Salvador da Bahia. Ce qui rend cette condamnation encore plus tragique, est que la victime, Teodomiro Romeiro dos Santos, est un garçon de 19 ans. Il est accusé d'avoir tué un sergent de l'Armée de l'Air, agent du CODI (Centre d'Opération de Défense Interne, un des centres de tortures les plus connus au Brésil). Son compagnon d'arrestation Paulo Pontes est condamné à la prison à vie pour "avoir assisté, impassible à ce crime barbare". /Réquisitoire du procureur/.

Le Conseil de Justice Spéciale qui a rendu la sentence, a été nommé par le ministre de l'Armée de l'Air et comptait 4 officiers de l'aéronautique, compagnons d'arme du mort. Il délibéra 70 minutes en secret, après une séance qui dura moins de 3 heures et demie, dont une heure et demie consacrées au réquisitoire du procureur militaire. Il se prononça pour la peine de mort à l'unanimité, et pour la prison à vie de l'unanimité moins une voix (en faveur de la peine de mort) pour le second accusé également).

L'avocat désigné d'office par l'auditoriat s'est limité à une tentative d'analyse des faits et du procès, pour conclure que le deuxième accusé ne méritait pas la peine de mort.

La version officielle des circonstances du "délit" est pour le moins étrange :

Le 27 octobre 1970 Teodomiro dos Santos et Paulo Pontes da Silva sont arrêtés, sans opposer aucune résistance (l'avocat souligne le fait dans la défense), lors d'udémentalement d'un "appareil" du PCBR (Parti Communiste Brésilien Révolutionnaire). Menottes aux poignets, ils sont installés sur la banquette arrière d'une jeep officielle, qui se lance à la poursuite de l'un de leurs compagnons qui a réussi à fuir. Outre les deux prisonniers, la voiture contient le conducteur et les deux agents qui ont effectué l'arrestation. Teodomiro réussit à tirer "subrepticement" (on voit mal dans ce cas pourquoi son compagnon, enchaîné, serait condamné à la prison à vie par complicité) un revolver caché dans une serviette qu'il avait réussi à emporter avec lui et tira trois coups -de la main gauche!- tuant l'agent secret, blessant l'agent fédéral avant d'être désarmé par le conducteur.

Comment ce garçon a-t-il réussi ce tour de force de garder une serviette contenant un revolver de calibre 38 alors que, menottes au poignets, il était forcé de grimper à l'arrière d'une jeep, et ce sans attirer l'attention des deux agents spécialisés dans la lutte anti-subversion ?

Il est significatif que les journaux brésiliens commentant la sentence reproduisent des extraits des discours de l'accusation et de la défense, mais pas une ligne du jugement et de ses attendus. Teodomiro dos Santos et Paulo Pontes ont-ils été condamnés pour homicide et complicité sur la personne du sergent Xavier de Lima, ou bien parce qu'ils étaient "suspects d'avoir commis des attentats terroristes" selon les termes de la citation reproduite dans le journal italien "l'Unita" du 20 mars 1971 ?

Ce n'est pas le procès expéditif, parodie de justice montée à la hâte par la dictature pour justifier une décision barbare, qui aura permis d'éclairer les points obscurs de cette affaire. Quelle autre décision les prisonniers pouvaient-ils espérer d'un tribunal partisan, après avoir été interrogés à coup de tortures (à tel point que Paulo Pontes a déclaré : "les 10 premiers jours j'ai souhaité mourir") et alors que le procureur militaire avait annoncé, avant même que les juges se retirent pour délibérer, qu'il ferait appel auprès du Tribunal Militaire Supérieur si Teodomiro n'était pas condamné à mort et Paulo Pontes au moins à la prison à vie.

L'annonce de la décision a immédiatement provoqué une vive émotion dans le Brésil entier. Tous les juristes, quelle que soit leur position politique, ont critiqué la peine de mort, qu'ils jugent barbare et inefficace. Le Professeur Sobral Pinto déclara qu'il était "fondamentalement opposé à la peine de mort dans le cas de crime commun, et il est évident que je suis encore plus opposé à ce châtement pour le crime politique". Quant à Heleno Fragoso, président de l'Ordre des Avocats du Brésil (il fut récemment enlevé par la police pour avoir dénoncé les mauvais traitements et les irrégularités commises à l'encontre des prisonniers politiques), il considère que la peine de mort "est l'objet d'un refus généralisé parce qu'elle atteint des valeurs essentielles de la personne humaine. Elle contraste profondément avec le caractère libéral de notre peuple, violant une tradition plus que séculaire de notre Droit". L'évêque auxiliaire de Rio de Janeiro, Dom Mario Gungel insiste sur l'inefficacité de la peine de mort "parce qu'il est déjà prouvé que dans le pays où la peine capitale a été instaurée, le nombre de crimes en vient même parfois à augmenter". Cette même personnalité dit espérer que la peine de mort de Teodomiro sera commuée "faute de quoi, il y aura un trouble très grand dans l'opinion publique".

Le général Garrastazu Médici entendra-t-il l'avertissement ? Il profitera peut être de la faculté qui lui confère la loi de Sécurité Nationale ("cette arme des hommes dignes... notre boussole et notre catéchisme" comme la qualifiait le procureur militaire de Bahia) pour commuer la peine de mort en prison à vie...

Le Front Brésilien d'Information fait appel à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils fassent ce qui est en leur pouvoir pour sauver le jeune Teodomiro de la Mort.

NOUVELLE EN BREF.

#### Le Brésil produira des Volkswagen pour l'Amérique Latine

150 millions de dollars est la somme que la VOLSWAGEN a décidé d'investir cette année au Brésil pour augmenter sa capacité de production d'automobiles. Une partie de cette production est destinée au marché latino américain. D'après des déclarations du Président de la Volkswagen du Brésil, cette entreprise allemande a décidé de ne pas installer d'autres usines en Amérique Latine, dont le marché sera satisfait par la filiale brésilienne.

#### L'objection de Conscience est punie par Garrastazu

18 citoyens brésiliens, qui se refusaient, pour des raisons religieuses de faire le service militaire obligatoire, ont été punis, dans un décret signé par le président Garrastazu Médici, par la perte des droits politiques.

### Séquestrés par la police.

Carlos Alberto Soares de Freitas et Sergio Campos, qui appartenaient à la direction de la VAR-Palmares, ont été fait prisonniers par la police brésilienne qui les garde dans un endroit inconnu pour pouvoir refuser de confirmer ces deux emprisonnements. Ilya déjà de nombreux cas où de tels procédés indiquent l'intention de la police de liquider ses prisonniers. Le cas le plus récent et le plus criant est celui de l'ancien député Rubem Paiva dont les autorités policières et militaires prétendent toujours ignorer "l'emprisonnement" et disparition.

### Impunité pour l'Escadron de la Mort.

Le 23 novembre 1968, un délinquant surnommé "Nego Sete" fut assassiné à Guarulhos (Sao Paulo) par 16 policiers dirigés par Sergio Paranhos Fleury. De nombreux témoins ont assisté à ce crime. Un prêtre canadien, Geraldo Monzerall, devinant que "quelque chose allait se passer" réussit à photographier les assassins. Fleury qui avait eu le bras cassé un mois auparavant dans un accident d'automobile, est facile à identifier.

Les crimes de Fleury et à l'Escadron de la Mort se comptent par centaines. Mais, finalement, contre l'assassinat de Guarulhos tant de témoignages et de preuves se sont accumulés, qu'une enquête judiciaire est devenue inévitable. Et le résultat est un mandat de prison préventive et la dénonciation formelle prononcée par le procureur Helio Bicudo contre Fleury et les autres policiers.

Tout indique que ni les dirigeants, ni les membres de l'Escadron de la Mort ne seront pris, jugés et condamnés. L'ex-gouverneur de Sao Paulo (Abreu Sodré, plus préoccupé de voir traduit en jugement et condamné Dom Helder Camara) avait déjà déclaré en son temps (cf. O Estado de Sao Paulo du 15 novembre 1970) que tout ce qui se disait sur l'Escadron de la Mort n'était qu'"invention pour faire sensation". Maintenant, c'est au tour du procureur général de la République, Xavier de Albuquerque, de déclarer que le procureur Helio Bicudo a agi illégalement en dénonçant les policiers! La dénonciation contre Fleury, et ses comparses souffrirait "d'évidente illégitimité de procédure".

La conclusion du procureur général de la République est que l'"habeas corpus" doit être concédé d'office au patient et aux co-inculpés au même procès. Le recours du procureur général fut présenté le 19 mars.

### Un ministre du Tribunal Fédéral Suprême démissionne.

Le 12 Mars le Tribunal Fédéral Suprême établit une curieuse jurisprudence : seul le procureur général de la République (nommé par le pouvoir exécutif) pourrait soumettre à ce Tribunal un recours contre l'inconstitutionnalité des lois et décrets du pouvoir exécutif. C'est ainsi que le Tribunal a refusé de prendre en considération l'appel du MDB et présenté par le ministre Adauto Cardoso contre l'inconstitutionnalité du décret établissant la censure préalable à la presse et aux moyens de

diffusion. Par ce qu'il s'est rendu compte qu'"avec cette décision, la possibilité de déclarer inconstitutionnel n'importe quel décret du pouvoir exécutif est définitivement morte". Le ministre Cardoso s'est retiré de la session et renonça à son poste au Tribunal Suprême.

La censure préalable a été établie par le décret présidentiel n° 1.070 du 26 février 1970 et réglementée par le décret du 6 Février 1970 signé par le ministre de la Justice Alfredo Buzaid. Le Ministre Cardoso, âgé de 67 ans, vieux libéral, a le droit de se scandaliser quand il se rend compte qu'en fait la fonction attribuée à la justice au Brésil est celle de légitimer les arbitraires de la dictature.

#### Conseil (Brésilien) de défense des Droits de l'Homme

Le régime militaire qui utilise la terreur et la torture comme méthode de gouvernement a aussi son Conseil de Défense des Droits de l'Homme. Créé en 1964 il a été réglementé en novembre 1968, s'est réuni pour la première fois en novembre 1969 puis en août et en novembre de l'année dernière... bien que les statuts prévoient des réunions mensuelles.

Les hommes qui ont la main haute sur ce conseil, sont le Ministre Buzaid (il n'y a pas de tortures ni des prisonniers politiques au Brésil), M. Raimundo Padilha, intégraliste et ex-dirigeant de l'ancien parti fasciste brésilien, et M. Filinto Muller, chef de la police politique de 1937 à 1945 et responsable des plus atroces tortures commises du temps de la dictature de Vargas.

Les autres membres du Conseil sont M. Danton Jobim (Association Brésilienne de Presse), Laudo Camargo (Ordre des Avocats), Aurelio Viana e Humberto Lucena (MDB) et M. Pedro Calmon, professeur de droit constitutionnel.

Quoi d'étonnant si les "droits" des tortionnaires sont mieux garantis que ceux de la Personne Humaine? ...

#### QUI PROFITE DU "DEVELOPPEMENT" BRÉSILIEN ?

Dans son numéro du 16 novembre 1970, le Front posait la question, après avoir rapporté les innombrables événements liés à la sécheresse au Nordeste. Dans son édition du 28 et du 29 mars 1971, le Monde fait un excellent commentaire sur ce sujet pour signaler, finalement, que "les gémissements des "flagelados" proviennent comme un murmure étouffé dans les villes riches du sud du Brésil"...

Depuis un an, les scènes de milliers d'affamés envahissent les villes à la recherche de nourriture se répètent. La dictature tente de minimiser le problème : son ministre de l'agriculture, après une inspection dans les régions, déclare à la presse que le bétail va mieux qu'il ne l'espérait! Mais il révèle, à une autre occasion, à propos des hommes affamés "qu'il a eu le coeur serré de voir tant de souffrances".

Le coeur serré du ministre n'amène pas la dictature à modifier la situation dans les "fronts de travail" où un salaire de famine continue à être payé. Ainsi Don Francisco Mesquita, évêque de Afogados de Ingazeiras, à Pernambuco, constata que les "flagelados" sont presque en train de mourir de faim. Et il conclut : "le peuple ne dit pas la vérité parce qu'il n'a pas le courage d'affronter les hommes du gouvernement".

A en juger par la longue liste d'invasions de villes, beaucoup n'ont pas manqué de courage. Elles continuent, un an après le début de la sécheresse.

23.12.1970 - Le préfet de Itapagé, Ceará, annonça que 2.000 hommes étaient entrés dans la ville à la recherche de nourritures. Les magasins fermèrent leurs portes, faute de garantie.

24.12.1970 - La ville de Ibimirim, Pernambuco, a eu son marché mis à sac par près de 500 "flagelados". La famine est générale. Le front de travail demandé par le préfet n'a pas été ouvert.

20.01.1971 - Quelques 1.500 flagelados commencèrent une mise à sac à Saboeiro, Ceará, emportant de la nourriture et des marchandises de quelques maisons de commerce.

21.01.1971 - La ville de Sanharó, Pernambuco, a été envahie à nouveau par des paysans qui demandaient de la nourriture et du travail. Le préfet a distribué de nombreux sacs de farine et quelques kilos de viande sèche, empêchant ainsi une mise à sac possible.

23.01.1971 - Des familles résident dans les localités de Ribeiro de Ipanema, Guamumbi, Tanque et Amaro envahirent la ville de Brique, Pernambuco, campant sur la place principale jusqu'à ce que le préfet leur donne à manger. Depuis des mois ils se nourrissaient de cactus (aliment que l'on donne au bétail) assaisonné de sel.

14.03.1971 - Plus de 200 "Flagelados" sont entrés dans la ville de Jatauba, Pernambuco. La distribution d'aliments et argent réalisée par le préfet a évité que les entrepôts et commerces ne soient attaqués. Le vice-préfet d'après "O Estado de São Paulo", attribua le fait à l'impossibilité de nouvelles inscriptions dans les "fronts de travail".

Même de tels "fronts", où un homme gagne deux cruzeiros par jour, ne seront pas ouverts. D'après "Voix Ouvrière" de février dernier, le général Tacito Teófilo de Oliveira, président de la Sudene, a déclaré que "jusqu'à ce que le Plan d'Urgence de 1971 soit approuvé, il faut que les gens se débrouillent!".

Cet ordre, donné comme à une armée qui doit maintenir une position dans une quelconque bataille, serait ridicule, s'il n'était macabre. Des milliers de nordestins sont déjà morts de maladies et de faim en conséquence de la sécheresse. Par une simple phrase, le général montre bien l'esprit des chefs militaires au pouvoir, leur mépris pour la vie du peuple.

Des révoltes commencent à surgir. A Canindé, Ceara, un groupe de paysans réagit contre leur expulsion de terres qu'ils occupaient par le chef politique local. Quatre sont morts dans le conflit avec la police; quelques-uns ont disparu; d'autres ont été pris et torturés et seront certainement accusés de "subversion".

De tels faits, apparemment isolés, n'occupent à peine que quelques lignes dans les journaux. Une grande misère, permanente et progressive, les engendre avec plus de force dans les époques de calamités.

Au Nordeste, où les désajustements sociaux atteignent des niveaux inégalés en d'autres régions du pays et peut-être du monde, la réalité est plus cirante. Mais la situation d'autres régions n'est pas très différente. La différence est qu'il y pleut plus, ce qui permet aux paysans de manger un peu plus de haricots.

Mais ce ne sont pas eux qui profitent du "dé veloppement" brésilien.

#### LETTRE DES PRISONNIERS DU D.OPS DE RECIFE

Nous sommes des jeunes brésiliens, prisonniers du DOPS de Recife. Etat de Pernambuco. Conscients des risques que nous courons nous avons écrit cette lettre.

Certains d'entre nous ont assisté au sauvage assassinat de Odijas Carvallio et nous sommes tous menacés du même destin.

Odijas est arrivé au DOPS le 30 Janvier 1971. De 11 heures du matin de ce jour à 2 heures du matin du jour suivant, il a été soumis sans interruption aux tortures les plus odieuses : principalement coups de poings et coups de pieds à la tête, dans les intestins, les reins et les testicules. Ce qui a finalement provoqué une paralysie du système urinaire. A 2 heures du matin Odijas a été jeté dans sa cellule et nous avons pu, nous-mêmes, constater que la peau de ses fesses était à vif; c'était le résultat des coups de "palmatorias" (genre de fêrule).

Quelques secondes après il fut retiré de la cellule par Sylvestre, le chef du DOPS de Recife. Les tortures se prolongèrent jusqu'à 4 heures du matin. Après cela Odijas passa 5 jours gémissant et sans manger. Le 5 Février, durant la nuit, il fut transporté dans un hôpital. Le 14 Février nous avons été réveillés par les cris de la femme de Odijas. Elle avait une crise nerveuse et pleurait la mort de son mari. C'est ainsi que nous avons appris sa mort. Les murs de sa cellule sont encore maculés de tâches de sang. Même torturé à en mourir Odijas est resté ferme et digne.

Ses bourreaux et assassins sont connus mais restent impunis. Voici leurs noms : Miranda (qui a été impliqué dans l'assassinat du Père Antonio Henrique Pereira Da Silva Neto et dans l'attentat contre Candido Pintos) - Fausto, Edmundo Rocha, Carlos de Brito (Bachelier en droit), Venicius, Sylvestre (Délégué, chef du DOPS), d'autres dont nous ignorons les noms et Eusebio et Osvaldo.



Notre situation est désespérée. Nous avons nous-mêmes été torturés durant 4 jours. Les tortures ont été interrompues à cause de la mort de Odijas. Elles peuvent recommencer à n'importe quel moment, surtout parce qu'il y a parmi nous des témoins du froid assassinat de Odijas. Dans notre pays la torture est systématique, elle est de règle, et non une exception. Ici même, parmi nous, il y a un jeune - Albert Vinicius Melo do Nascimento- qui a été torturé durant 14 jours dans la Parana et à São Paulo. Il a été roué de coups, suspendu au "pau de arara", a subi des chocs électriques sur les organes génitaux, à l'anus, aux pieds, aux mains, à la tête et aux fesses. Une de ses jambes a été brisée à coups de gourdin et il est resté dix jours ainsi, sans plâtre. Il a été arrêté le 29 Novembre 1970 et est resté au secret jusqu'au 11 Février 1971.

En dénonçant ces faits nous savons que nous nous exposons à des représailles, mais nous savons aussi que le sacrifice de Odijas et le nôtre ne seront pas vains, les idées de justice et de liberté ne mourront pas avec nous. Nous espérons que notre cri trouvera écho dans la conscience des hommes épris de justice et de liberté et que quelque chose sera fait.

Recife -dans la prison du D.O.P.S. - le 2 Mars 1971.

Signent cette lettre les prisonniers suivants :

- Idlia Guedes
- Maria Yvone Loureiro (épouse de Odijas)
- Carlos Alberto Soares
- Alberto Vinicius Melo Nascimento
- Mario Miranda Albuquerque
- Claudio Roberto Marques Gurgel
- Rosa Maria Soares

\*\*\*\*\*

Le "Diario de Pernambuco" du dimanche 28 Février 1971 a présenté la mort de Odijas de la manière suivante :

"Le Secrétaire de la Sécurité a expliqué que la majorité des terroristes pris à Maria Farinha (quartier de Recife) et à Natal (autre ville) étaient atteints de différentes maladies rénales et vénériennes. Beaucoup sont mariés, mais vient maritalement avec des filles du parti.

Le Secrétaire a raconté que le terroriste Hilton Alencar de Aranjó (Odiás) quand il fut arrêté, avait une grave maladie. Il fut interné à l'hôpital de la police militaire, où il a reçu tous les soins médicaux. Il est mort, tout récemment, d'un œdème pulmonaire. Le DOPS, a en mains, le certificat médical délivré par cet hôpital".

Le même article présente ensuite les terroristes comme de vulgaires bandits qui peuvent être condamnés à la peine de mort.

#### PRISON DE "ILHA DAS COBRAS"

Nous étions 11 camarades dans une cellule de la Prison de la Marine, dans l'île des Cobras à Rio de Janeiro. Cette prison date du temps de la colonisation et c'est là que passa ses derniers jours le héros de la "Conjuration de Minas Gerais" (lutte d'indépendance), Joaquim José da Silva Xavier, dit "Tiradentes", avant d'être pendu, sur ordre de la Couronne du Portugal. C'est une construction médiévale, creusée dans le roc dans une île transformée en base militaire, à quelques kilomètres du centre de Rio de Janeiro.

La tradition de violence de cette prison s'est illustrée plusieurs fois dans l'Histoire du Brésil, depuis la Conjuration de Minas, jusqu'à la révolte de l'Escadre, en passant par la rébellion des marins contre l'usage du fouet dans la Marine-qui s'est soldée par la mort de faim et de soif de plusieurs mutins emprisonnés ici et qui furent enterrés dans de la chaux vive- jusqu'à nos jours.

C'est là que nous avons attendu pendant 9 mois, dans une cellule exigüe et humide, creusée dans le roc, dormant dans des hamacs, la fin du procès dans lequel nous étions inculpés comme militants du MR-8, et qui était jugé en cour Martiale, par le premier Tribunal de la Marine.

Le 26 Août 1970, notre jugement a commencé. Un impressionnant dispositif militaire, mis en place par la dictature, gardait les environs et les bâtiments du Tribunal et tout le quartier. Ainsi commença la conclusion d'une nouvelle farce juridique montée par la dictature pour jeter pendant plusieurs années dans le silence de leur cachot une poignée de jeunes combattants révolutionnaires.

Pourquoi ce jugement était-il une farce ?

- Parce que nous étions prisonniers depuis un an et demi sans que des preuves matérielles concrètes soient retenues contre nous, sauf celles obtenues au moyen de tortures barbares, sauf des preuves forgées et présentées par la presse fantôme de la dictature.

- Parce que ceux qui nous jugeaient étaient ceux-là mêmes qui nous avaient torturés ou avaient cautionné les tortures.

Après trois jours de session et 19 heures de réunion, le "juge" se retira avec les officiers agents du CENIMAR dans une salle "secrète" (secrète pour le peuple, pour la justice, pour la vérité, pas pour le mensonge, la calomnie, les intérêts vils de trahison à la patrie) et le conseil de "justice" revint dans la salle d'audience et demanda aux inculpés et à l'assistance de se lever pour entendre la sentence. La sentence qui nous fut infligée, en totalisant toutes les peines, dépassait 150 ans de prison, ce qui n'est pas surprenant étant donné le caractère de farce de ce procès monté par la dictature.

La lecture de la sentence terminée, nous tous, condamnés, avons levé les bras en faisant avec nos doigts le V de la Victoire, victoire du peuple dans sa lutte contre la dictature criminelle et nous avons entonné une strophe de l'Hymne de l'Indépendance qui dit : "Libérer la patrie ou mourir pour le Brésil".

Cette manifestation exprimait clairement notre résolution de poursuivre jusqu'à la mort, la lutte contre la dictature impérialiste néo-fasciste et démontrait que pour le combattant révolutionnaire être condamné par la dictature signifie être aux côtés du peuple et une raison de plus de persévérer dans la lutte.

La lecture de la sentence a été faite le 29 Août 1970. Ce même jour, à la même heure, dans une pièce de l'étage inférieur, un jeune combattant révolutionnaire était torturé et ses cris arrivèrent jusqu'aux oreilles de quelques personnes qui avaient assisté à notre jugement et étaient en train de sortir de la salle d'audience.

Le matin du 29 Août nous étions de retour à la prison de l'Île des Cobras, enfermés dans la même cellule. Nous avons appris alors que le matin-même, un camarade était arrivé, très abîmé, et qu'on l'avait mis au secret (dans une espèce de cellule forte réservée aux prisonniers punis, très petite et sans lumière). Nous avons su qu'il était incapable d'ingérer des aliments solides et nous pouvions même de temps en temps entendre ses gémissements. Nous nous sommes aperçus qu'il était nécessaire de faire en sorte que le camarade se rende compte que nous étions là, prisonniers aussi, d'autres camarades révolutionnaires comme lui. Alors nous nous sommes mis, tous ensemble, à chanter l'Internationale pour qu'il puisse nous identifier politiquement; puis nous avons cherché à savoir son nom et nous avons su qu'il s'appelait Eduardo Leite, dit "Bacuri", qu'il appartenait à l'ALN et qu'il avait été pris environ 8 jours avant à Rio. Mais, fait curieux, nous avons lu dans des journaux datant de deux jours, c'est à dire du 27 Août, un article selon lequel la police recherchait Eduardo Leite qui était considéré comme un élément très important des forces révolutionnaires pour avoir co-ordonné les opérations d'enlèvement du Consul Japonais à Sao Paulo et de l'Ambassadeur allemand à Rio. Nous nous sommes immédiatement rendu compte que, le camarade étant en prison depuis 10 jours, le fait de dire dans les journaux qu'il était recherché impliquait qu'on voulait tenir son arrestation secrète et que cela augmentait évidemment les risques qu'il soit assassiné par la dictature, étant donnée l'importance qu'il avait pour les

forces révolutionnaires. Tous les onze nous avons alors commencé à faire une pression ouverte, frappant sur nos barreaux, appelant les officiers et discutant avec eux. Nous leur dîmes que l'emprisonnement du camarade était passé sous silence, qu'il avait été torturé, qu'il était malade et risquait de mourir et que eux tous seraient responsables de sa mort, non pas devant la justice de la dictature qui est une farce, mais devant la justice révolutionnaire.

Nous avons exigé qu'on le retire de ce cachot, qu'on lui donne un lit, de quoi se couvrir et une nourriture adéquate, qu'on lui procure les soins médicaux que son état de santé exigeait et qu'on ne permette pas qu'il soit à nouveau torturé.

Le lendemain, le directeur de la prison, le capitaine Lindenberg et le sous-directeur, le lieutenant Couto firent venir un médecin pour examiner le camarade Leite. Ce médecin s'appelait Dr. Guardinieri, appartenait à la Marine et travaillait à l'hôpital Central de la Marine à Rio de Janeiro. Peu après, ils retirèrent le camarade de son cachot et le transportèrent à l'infirmerie. C'est alors que nous avons pu le voir, comme il passait devant notre cellule. Il était jeune, brun, il avait les yeux clairs et l'air assez abattu par une souffrance cruelle de plusieurs jours et avait les jambes totalement paralysées car il avait été suspendu près de 10 heures consécutives au "pau de arara". A travers nos barreaux nous lui avons crié "courage, camarade!" et il nous a répondu "Courage". Ensuite ils l'ont ramené à la cellule et, plus tard, sont revenus le chercher pour un nouvel interrogatoire, ce qui s'est répété plusieurs fois pendant les jours suivants. De temps en temps, ils l'emmenaient à l'infirmerie pour le faire soigner par le Lieutenant médecin Luiz Mario Firmo.

Un jour, ce médecin Mario Firmo vint nous demander d'envoyer l'un de nous pour parler avec le camarade Leite et le convaincre de manger car il pensait que son refus de s'alimenter était dû à un traumatisme psychologique et qu'une conversation avec quelqu'un en qui il aurait confiance pourrait l'aider.

Nous nous sommes réunis tous les onze pour étudier la question :

- 1.- Il était juste de profiter de l'occasion pour apporter au camarade notre solidarité révolutionnaire et en même temps pour s'assurer de son état de santé.
- 2.- Quel intérêt pouvait avoir un médecin officiel, au service de la dictature, qui objectivement participait de façon indirecte à la torture du camarade, à envoyer l'un de nous parler avec lui ? Son intérêt probablement de recueillir quelques informations du dialogue qui s'établirait.
- 3.- Le camarade Eduardo Leite aurait-il confiance en quelqu'un qui avait obtenu du médecin officiel la permission de parler avec lui ?

Telle était la situation, <sup>et</sup> malgré tout, nous avons décidé d'envoyer un camarade parler avec le camarade Eduardo Leite, avec des instructions suffisamment précises sur la manière dont il devrait se comporter. C'est moi qui ai été choisi. Ainsi eut lieu la rencontre que j'ignorais devoir être la première et la dernière avec le commandant Eduardo Leite, "Bacuri". Le lieutenant-médecin me conduisit dans une petite salle de l'infirmerie où je trouvai le camarade couché sur un brancard. Il me

jeta un regard bref et fit un mouvement de tête mais ne dit rien. Le lieutenant-médecin était aussi présent. Alors mje commençai à parler : "Camarade, le lieutenant-médecin nous a demandé de venir parler avec toi. Nous considérons que c'est probablement une manoeuvre de la dictature pour obtenir quelques informations. N'aie confiance en personne ici. Sois prêt à tout. La torture peut recommencer demain. Ne t e fais aucune illusion. J'ai accepté de venir ici pour une question de solidarité révolutionnaire et pour m'assurer de ton état de santé. Reste ferme devant la répression". Le camarade ne dit pas un mot, mais il me regardait fixement de son lit, rien de plus. Je me suis approché de lui pour lui dire au revoir et lui ai tendu la main en lui disant : "jusqu'à la victoire, camarade!". A ce moment-là, le visage du camarade Bacuri s'est éclairé, ses yeux brillaient de confiance et ses mains serraient fortement les miennes; et cela valait mieux que mille mots. Ensuite, je suis retourné à la cellule et je n'ai plus jamais revu le camarade Bacuri. Deux jours plus tard, nous étions transférés à la prison de l'Ile Grande.

Le 25 Octobre 1970, la dictature annonçait : "Le 23 de cemois, à Sao Paulo, le terrotiste Eduardo Leite a conduit la police à un rendez-vous avec le camarade Joaquim Câmara Ferreira ("Toledo"), dirigeant national de l'ALN, lequel a résisté lors de son arrestation et est mort d'une crise cardiaque. Pendant la manoeuvre d'encercllement, Bacuri a réussi à s'échapper".

Il nous a paru évident que cette nouvelle était fausse pour les raisons suivantes :

1.- Le camarade Bacuri avait été fait prisonnier vers le 19 Août 1970 et, d'après ce que nous savons des méthodes de fonctionnement d'une organisation révolutionnaire, jamais un camarade arrêté en Aout n'aurait pu être au courant d'un rendez-vous fin Octobre.

2.- Le camarade Bacuri était paralysé et ne pouvait donc pas réussir à s'échapper.

A partir de cette analyse, nous avons été amenés à penser que le camarade avait été assassiné ou qu'il le serait bientôt, par la dictature.

Le jour même de l'enlèvement de l'Ambassadeur suisse, le 7 Décembre 1970, la dictature annonça que, dans les rues d'une ville proche de Sao Paulo, avait eu lieu, entre la police et les révolutionnaires un violent échange de coups de feu, au cours duquel le camarade Eduardo Leite, Bacuri, avait trouvé la mort. Le mensonge de la dictature était évident, évident aussi l'assassinat du commandant Bacuri. La dictature connaissait son importance comme responsable de deux enlèvements, la dictature connaissait sa valeur par son attitude hautaine et courageuse pendant les tortures, la dictature savait que, dans la liste des prisonniers qui seraient échangés contre l'ambassadeur suisse, son nom serait certainement le premier et elle n'a pas hésité à le tuer, car elle avait déjà préparé les conditions de ce lâche assassinat depuis Octobre en annonçant la nouvelle de sa fuite qui était un mensonge.

Par l'action de José Câmara Ferreira, menée à bien par le ~~Commandant~~ ~~Comandante~~ Juarez Guimaraes de Brito de l'Avant-garde Populaire Révolutionnaire (VPR), j'ai été arraché, avec 69 autres camarades aux mains de la dictature impérialiste criminelle qui gouverne le Brésil, en échange de l'ambassadeur suisse et j'ai pu parler avec des camarades qui ont partagé les derniers jours de prison de Bacuri et qui étaient présents quand on a fait sortir Bacuri du cachot pour le tuer. Les circonstances de sa mort, que je connais aujourd'hui, sont terriblement tragiques et barbares : il a eu les yeux arrachés, les oreilles coupées, tous les os brisés et a reçu un coup de machette dans la bouche.

Ainsi est mort le commandant Eduardo Leite, victime d'une dictature fasciste et sanguinaire. C'est un combattant valeureux de plus tombé pour la cause du peuple; mais son image et son exemple restent vivants pour le peuple, pour les combattants révolutionnaires et pour tous ceux qui luttent pour LA LIBERTE ET POUR LE SOCIALISME.

Santiago le 19 Février 1971.

Umberto Trigueiro Lima.

#### ILE GRANDE

#### LE PLUS RECENT CAMP DE CONCENTRATION DE LA DICTATURE FASCISTE DU BRESIL.

L'Ile Grande fait aujourd'hui partie des îles qui composent l'archipel de douleur, de souffrance et de désespoir organisé par la dictature depuis 1964. A 20 miles environ du continent, isolée de tout et de tous, cette île abrite approximativement 120 prisonniers politiques.

En 1937 déjà, sous la dictature de Gatulio Vargas, l'île Grande était utilisée comme prison politique. Aujourd'hui, de nouveau, la dictature criminelle trouve dans cette île les conditions favorables pour commettre ses crimes odieux. Sa situation géographique permet à une politique de terreur de se développer à l'insu du monde qui continue d'ignorer le génocide qui est organisé ici. Près de 120 prisonniers politiques vivent des moments désespérés et, éloignés de leurs familles et amis, sont soumis à un processus de destruction qui vise à faire d'eux des loques humaines.

Les îles qui jalonnent les côtes brésiliennes et dont la beauté naturelle charme le regard, sont devenues aujourd'hui des symboles de tristesse et de souffrance pour le peuple brésilien. La dictature a peu à peu transformé ces îles en camps de concentration "nazis", créant ainsi un archipel de terreur. Quelques-unes de ces îles

ont été connues du monde, grâce à la presse, par les témoignages des prisonniers eux-mêmes, par exemple, l'île des Fleurs et l'île des Cobras. La dictature, pour cette raison, a cherché plus au large et trouvé à l'île Grande des conditions favorables pour perpétuer la terreur. Elle s'efforce à tout prix de dissimuler ses crimes et voit comme une alternative des îles plus éloignées du continent. On prévoit d'ailleurs le transfert de tous les prisonniers politiques dans l'île Fernando de Noronha, à 350 miles des côtes.

Aujourd'hui, le peuple brésilien tout entier est soumis à un climat de terreur : la dictature s'acharne à défendre les intérêts impérialistes et "latifundistes" et à préserver le statu quo de 60% d'analphabétisme. 720 pour 1.000 de mortalité infantile.

50 % de sous-employés et de chômeurs et le blocage des salaires. 2 % de propriétaires qui possèdent presque 50% des terres cultivables. La violence de la dictature se manifeste dans les syndicats qui sont fermés ou rigoureusement contrôlés par la police, par la dissolution des organisations étudiantes et la violation des droits juridiques et démocratiques fondamentaux comme l'Habeas corpus et par la création de tribunaux militaires. Pour s'être insurgés contre la tyrannie des ouvriers, des paysans, des étudiants, des hommes d'église et de profession libérale, des intellectuels sont assassinés, torturés ou condamnés à vivre le reste de leur vie dans les prisons de la dictature. Le nombre des prisonniers politiques victimes de l'Etat Policier, s'élève à 5.000/et chaque famille brésilienne a un parent ou un ami prisonnier ou tué par les militaires. Nous, signataires de ce témoignage, vivons depuis deux ans dans les cachots de la dictature, passant d'une prison à l'autre, parcourant ainsi un chemin de douleur et de souffrance.

Maintenant que nous avons été libérés des griffes de la dictature grâce à l'enlèvement de l'ambassadeur suisse, mené à bien par le commandant Juarez G. de Brito, de la VPR, nous en appelons aux peuples libres du monde et aux institutions de défense de la liberté et des droits sacrés de la personne humaine, pour qu'ils nous entendent et se fassent entendre du monde entier pour empêcher que les prisonniers politiques de la dictature brésilienne soient soumis à un massacre.

#### L'île Grande, un enfer en plein Atlantique.

Qui regarde de loin le bâtiment de la prison ne peut pas imaginer que, derrière ses murs blancs, 120 prisonniers politiques, pat riotés et révolutionnaires sont en train d'être détruits jour après jour. Ils restent 23 heures par jour dans des cellules de 3 x 2 m, par groupes de 3; ils ne sortent que pendant une heure pour prendre le soleil; les cellules sont trop petites pour qu'ils puissent bouger et les conditions d'hygiène y sont très précaires; toute la nuit une lampe reste allumée et il est interdit de parler à voix haute. Dans chaque cellule il y a une petite fenêtre munie de barreaux et qui donne sur une cour fermée mais les prisonniers ne peuvent pas s'en approcher. A chaque instant, des gardes envahissent les cellules, passent tout en revue, et frappent avec des casse-têtes. Le climat d'insécurité crée une tension constante et entraîne progressivement des perturbations psychiques. De nombreux camarades ont déjà des tics nerveux et sont sujets à des crises. Les maladies contagieuses deviennent chroniques par suite de manque de

soins médicaux. Ces 120 prisonniers sont condamnés à vivre dans ces cages 20, 30, 40 ans, isolés par des murs, des barreaux, le silence et la solitude. Beaucoup de camarades sont déjà vieux et malades et n'échappent pourtant pas à ces traitements inhumains. La majeure partie des prisonniers est constituée par des jeunes, souvent mariés, qui vivent loin des êtres chers. Beaucoup savent leur famille condamnée à la misère sans toutefois pouvoir les aider puisqu'on leur interdit toute espèce de travail.

#### Climat de terreur.

Les tortures infligées aux prisonniers politiques pendant l'enquête - pau de arara, asphyxie, chocs électriques- continuent à la prison grâce à une politique de terreur constante. Des tortionnaires professionnels sont délégués à l'île-prison pour appliquer cette politique. Pour les choses les plus insignifiantes, le Directeur de la Prison, le capitaine de la Police Militaire Sebastiao Calheiros et le sous-directeur, le lieutenant de la PM Couto, secondés par les gardes Ezequiel, Adilson, Waldick et autres, soumettent les prisonniers à des séances de coups et les menacent de mort, déclarant sadiquement que le médecin de la prison, le Dr. Franca, se fait un plaisir de délivrer des certificats de décès.

Il y a dans cette prison 6 "cellules pénitenciaires", cachots complètement fermés, obscurs et sans aucune hygiène. Pendant la nuit, ils sont inondés d'eau; des rats énormes et des mille pattes venimeux sortent des murs rongés par l'humidité et partent en quête de nourriture. Là, des prisonniers sont enfermés pendant des mois, dépouillés de leurs vêtements, dormant à même le sol, mangeant avec leurs doigts. Beaucoup ne le supportent pas, se désespèrent et deviennent fous, d'autres tombent malades, leur corps se couvrant de plaies ou deviennent tuberculeux. 4 camarades sont devenus fous; ce sont : Cornelio Carreiro (ouvrier), Joao de Souza (ouvrier), Serafim Pinheiro et Sebastiao (anciens marins). Le camarade Francisco Rodriguez de Lima (ancien marin) a contracté la tuberculose assez gravement. Nous avons été obligés d'assister à des scènes pénibles, sans pouvoir rien faire. Le camarade Sebastiao, mis au "trou", devint fou; il criait désespérément et se cogna la tête contre les murs jusqu'à en saigner. D'autres camarades essayèrent de le calmer mais c'était trop tard, Sebastiao était complètement fou. Sa crise terminée, le regard vague, la tête ensanglantée et ayant complètement perdu la mémoire. Il répétait des phrases sans suite, où revenaient sans cesse des mots comme : obscurité, punition... De temps en temps, la peur envahissait son visage et des larmes coulaient sur ses joues; alors ils prenait dans ses mains sa tête blessée et sanglotait. La direction de la prison laisse ces camarades parmi les autres pour servir d'exemple, comme le dit fréquemment le tortionnaire capitaine Calheiros.

#### Le Tribunal des tortionnaires.

Pour s'être approchés des fenêtres, pour avoir parlé à voix haute, ou pour avoir protesté contre les conditions de détention, les prisonniers sont déférés devant le tribunal des tortionnaires. Là, ils sont interrogés et contraints à signer des dépositions pour lesquelles ils seront jugés. Ces jugements ont un aspect "solenel et se passent dans des pièces confortables où l'accusé est placé face à ses



tortionnaires : le cap. Sebastiao Calheiros, le Lieutenant Couto et le garde Ezequiel. De la violence verbale ils passent à la violence physique et le prisonnier jugé finit par être envoyé au "trou", condamné à des mois d'isolement.

#### Le transport des prisonniers.

Quand se termine la phase des interrogatoires, les prisonniers quittent les unités militaires, les centres de torture et sont conduits à l'île Grande pour y attendre leur jugement. Quand ils sont appelés à comparaître aux audiences militaires, ils sont transportés de la manière la plus inhumaine. Le voyage se déroule de la façon suivante : La première partie s'effectue au moyen d'une barque où les prisonniers sont jetés, enchaînés les uns aux autres, et contraints à rester la tête baissée pendant toute la traversée, sous la menace de fusils et de mitraillettes. Cela dure deux heures et demie. Ensuite on les met dans des voitures blindées, sans aération. Ces voitures sont divisées en quatre compartiments, de sorte que 10 prisonniers disposent d'un espace de 1,30 x 1m. Cette deuxième partie du voyage dure approximativement 3 H 30. Le manque d'air et la chaleur insupportable en font un véritable supplice. La plupart des prisonniers s'évanouissent avant d'arriver à destination. D'autres, pris de fureur, crient et frappent sur les cloisons de la voiture et les gardes les menacent de les rosser.

Pendant leur jugement, les prisonniers sont logés à la prison Helio Gomes, au centre de Rio. Là, ils passent la nuit dans des cellules de 4 m<sup>2</sup>, par groupes de 20 ou 30, entassés à même le sol; n'ayant pas la place de s'allonger tous, ils sont obligés d'instituer des roulements pour dormir. Il n'y a pas la moindre installation d'hygiène et ils sont obligés de déféquer sur le sol, là-même où ils doivent dormir d'uriner dans des boîtes de conserves. La nourriture est toujours avariée et servie dans des récipients infects et ils doivent manger avec leurs mains. Dans cette prison de transit, les prisonniers étant au secret, ne sortent ni pour prendre l'air, ni pour prendre des douches. Il n'y a pas de surveillance médicale. Comme à l'île Grande, les coups sont la réponse unique à toutes les questions.

#### Les familles des prisonniers.

Les visites aux prisonniers obligent à d'énormes sacrifices pour arriver jusqu'à la prison. Il faut voyager un jour entier, par des moyens précaires, tram, bateau, camion. Comme les moyens de transport sont insuffisants, les prix en sont très élevés. Pour les familles, le jour de visite (qui est chose rare, les autorisations dépendant de la bonne volonté du directeur) est une expérience à la fois pénible et révoltante. Pour rendre visite à leurs parents, des gens déjà vieux font le voyage tassés dans les camions, mouillés quand il pleut, car les camions sont débâchés. Tous les visiteurs ont à subir l'humiliation d'une fouille où ils doivent se dévêtir et attendre, jambes écartées que le garde ait vérifié jusqu'à leurs organes génitaux. Les enfants eux-mêmes ne sont pas épargnés. Tout ce qu'ils apportent à leur parent prisonnier est saisi, détruit, censuré et souvent volé. Toutes ces mesures vexatoires visent à empêcher toute communication des familles avec les prisonniers. La durée de la visite est limitée à une heure,

à peine le temps de s'embrasser et d'échanger quelques mots. Les gardes respectent strictement le temps de visite ce qui donne lieu à des scènes pénibles quand ils séparent de force et sans douceur parents et enfants, mari et femme.

Travaux forcés à l'île Grande.

Dans cette même prison, outre les 120 politiques, sont détenus quelques 600 condamnés de droit commun. De là le nom de la prison : Colonie Pénitenciaire Candido Mendes. Ces hommes sont utilisés comme esclaves par le directeur de la prison, Sebastiao Calheiros, qui les soumet aux travaux forcés sans rémunération : la Direction s'approprie tout le produit de leur travail.

Personne n'ignore les détournements qui sont effectués à la prison : articles et marchandises destinés à l'alimentation des détenus sont détournés pour être vendus au profit de la Direction. Ces pratiques transforment en sous-alimentation la mal nutrition des prisonniers. Toutes les fois que l'un d'eux se rebelle contre cette exploitation, il est torturé et mis au "trou". La majorité de ces hommes sont condamnés à 50, 100 ans de prison ou plus. Dans les plantations de bananiers, les carrières de pierre et les coupes de bois, ces esclaves ont des accidents fréquents et souvent mortels. Le corps de ces hommes est couvert de blessures et de cicatrices, témoins de la dureté du travail auquel ils sont contraints. Quand l'un d'eux meurt, ce qui arrive souvent, le médecin de la prison, le Dr. Franca, établit un acte de décès qui justifie de la causa mortis, couvrant ainsi les assassinats commis par la Direction de la prison.

Signé : Aluizio Ferreira Palmar

Antonio Rogerio Garcia da Silveira

Pedro Alves Filho

Umberto Trigueiros de Lima

Marco Antonio Maranhao da Costa

Ubiratan Vatutin.

Le 23 Mars 1971.

ETUDE DE LA SITUATION AU BRESIL

qui révèle

DES VIOLATIONS

CONSTANTES ET SYSTEMATIQUES

DES DROITS DE L'HOMME

1. Les informations récentes sur le Brésil sont caractérisées par une tendance commune : des allégations au sujet des violations systématiques des droits de l'homme par les autorités brésiliennes. Cette préoccupation a été exprimée autant par de nombreuses institutions brésiliennes et internationales que par des personnalités de premier plan. Elles suggèrent que toutes les couches sociales au Brésil sont l'objet de telles violations permanentes. Des protestations répétées arrivent de tous les secteurs de la population, y compris un grand nombre qui, jusqu'à ce jour, avait hésité à parler.
2. La Conférence Nationale des Evêques du Brésil, dans une déclaration publiée en mai 1970, a dénoncé "le déroulement trop lent des jugements, les arrestations sur la base de simples soupçons, les accusations hâtives ou non prouvées, les enquêtes poursuivies alors que les accusés sont détenus au secret et sont souvent privés du droit fondamental de la défense". Plus récemment encore, en février 1971, la Conférence a réaffirmé : "Nous devons proclamer que malheureusement la torture existe dans notre pays".
3. L'Association Brésilienne des Juristes a maintes fois protesté contre les mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques et contre les limitations sérieuses de leur droit de défense.
4. Les syndicats ont protesté contre la limitation du droit d'association et des libertés démocratiques. Ils ont exprimé leur préoccupation au sujet des violations de leur droit à s'organiser et à présenter leurs revendications au Brésil.
5. Des rapports reçus font état de la pratique toujours plus répandue de l'intimidation des suspects par le moyen des arrestations, de l'emprisonnement et de la torture, tant physique que psychologique, menée tant par les organisations de police que de l'armée. Par la suite, ces suspects sont relâchés sans que la moindre charge soit retenue contre eux ou qu'on tente de les juger pour un quelconque délit. Cette procédure est un abus flagrant de la Loi et des droits de l'homme.
6. Au vu de l'apparente impuissance des institutions juridiques au Brésil, considérées par certains comme dangereusement menacées par des pressions illégitimes du pouvoir exécutif, un grand nombre d'organisations internationales ont considéré comme très important de pouvoir déterminer la validité de ces allégations. En juillet 1970, la Commission Internationale des Juristes a demandé au Gouvernement brésilien d'accorder des facilités au Comité International de la Croix Rouge et à l'Amnesty International de visiter tous les lieux d'emprisonnement et de détention. Elle a aussi demandé à la commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de faire une enquête sur le traitement infligé aux prisonniers politiques au Brésil, afin d'assurer au moins que les règles minimum d'emprisonnement reconnues par les Nations Unies soient respectées.

7. Le Gouvernement brésilien a choisi de répondre en niant l'existence de prisonniers politiques et l'usage de la torture dans le pays et en refusant l'autorisation de visite à toute organisation internationale. Il a ainsi rendu impossible la vérification impartiale de la validité de ces allégations.

8. Ces allégations ne peuvent désormais plus être ignorées par les Nations Unies. C'est ainsi qu'il faut tenir compte de la protestation toujours plus importante de différents organismes ecclésiastiques, syndicaux, juridiques ou autres, tant brésiliens qu'internationaux, au sujet de la violation systématique, par la torture des prisonniers politiques, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont le Gouvernement brésilien est signataire.

9. Pour ces raisons, les Organisations Internationales, dont la liste est annexée à ce document, ont adressé un appel commun au Gouvernement brésilien, le priant instamment de lever son opposition à une enquête impartiale sur ces allégations par une commission internationale compétente. Le texte complet de cet appel est en annexe.

10. Par ailleurs, ils prient instamment la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies d'inscrire dans son ordre du jour la question spécifique des violations des droits de l'homme au Brésil. Ils sont à même de mettre à la disposition de la Commission une documentation complète sur ces allégations qui, nous en sommes convaincus, contient suffisamment de preuves pour exiger une étude, suivie d'une action, par les Nations Unies. Un dossier préliminaire a été présenté au Secrétariat Général, et nous sommes à sa disposition pour fournir toute information complémentaire qu'il pourrait juger utile et nécessaire.

Fédération Syndicale Mondiale

Commission des Eglises pour les Affaires  
Internationales du Conseil Mondial des  
Eglises.

Commission Internationale de Juristes.

PAX ROMANA

UN APPEL AU GOUVERNEMENT BRÉSILIEN

Il est donné qu'au cours des deux dernières années, un grand nombre d'institutions et de personnalités, tant brésiliennes qu'internationales, ont exprimé leur grave préoccupation au sujet d'allégations concernant la violation systématique des droits de l'homme au Brésil;

A cet en vue que le gouvernement brésilien a maintes fois nié l'emploi de la torture contre des prisonniers politiques dans le pays;

Rappelant que le gouvernement brésilien a refusé à toute organisation internationale, y compris le Comité International de la Croix Rouge, l'autorisation de visite aux lieux d'emprisonnement et de détention, aussi bien que la permission de s'entretenir avec les prisonniers, rendant ainsi impossible la vérification impartiale de ces allégations

Rappelant que le gouvernement brésilien a également refusé l'autorisation à l'organisme régional compétent - la Commission Inter-Américaine pour les Droits de l'homme - de faire une enquête sur le traitement subi par les prisonniers politiques au Brésil;

Les organisations internationales sous-signées prient instamment le gouvernement brésilien de lever son opposition à une enquête impartiale sur ces allégations par une commission internationale compétente

Amnesty International  
 Association Internationale de Juristes Démocrates  
 Commission of the Churches on International Affairs  
 Catholic International Union of Social Service  
 Commission Internationale de Juristes  
 Committee on Society, Development and Peace (SDEEPAX)  
 Confédération Mondiale du Travail (CMT)  
 Fédération Internationale des Droits de l'homme  
 International Peace Bureau  
 International Students Movement for the United Nations  
 Mouvement International pour l'Union Fraternelle  
 entre les Races et les Peuples (UMER)  
 Women's International League for Peace and Freedom  
 World Council of Peace  
 Fédération Syndicale Mondiale  
 World University Service (WUS)  
 World Muslim Congress  
 Paw lomana